

- DÉLIBÉRATION -

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de l'action sociale et des familles ;

VU sa délibération n°CCAS-2022-03-03 du 29 mars 2022, portant approbation du budget 2022 ;

VU sa délibération n°CCAS-2023-2 du 11 avril 2023, portant compte de gestion 2022 ;

LE Président s'étant retiré au moment du vote ;

AYANT désigné Madame Mireille COTTET, Vice-présidente, pour présider la séance ;

ADOPTE

Article 1^{er} : Il est donné acte à Monsieur le Président de la présentation faite du compte administratif du budget principal pour l'exercice 2022.

Sont constatées les identités de valeur avec les indications du compte de gestion, relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, et aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

Les résultats définitifs sont arrêtés en conséquence dans le tableau détaillé ci-après, savoir :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit
Résultat 2021 reporté		3.277,06 €	26.020,51 €		26.020,51 €	3.277,06 €
Opérations de l'exercice	330.002,16 €	298.005,01 €	9.115,04 €	0 €	339.117,20 €	298.005,01 €
TOTAUX	330.002,16 €	301.282,07 €	35.135,55 €	0 €	365.137,71 €	301.282,07 €
Résultats de clôture	28.720,09 €		35.135,55 €		63.855,64 €	
Restes-à-réaliser			0 €	0 €	0 €	0 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	28.720,09 €		35.135,55 €		63.855,64 €	

Article 2 : Il est donné acte à Monsieur le Président de la présentation faite du compte administratif du budget annexe pour l'exercice 2022 pour le service d'aide à domicile.

Sont constatées les identités de valeur avec les indications du compte de gestion, relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du

bilan d'entrée et du bilan de sortie, et aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

Les résultats définitifs sont arrêtés en conséquence dans le tableau détaillé ci-après, savoir :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit
Résultat 2021 reporté	34.552,09 €				34.552,09 €	
Opérations de l'exercice	698.779,71 €	655.882,18 €	0 €	0 €	698.779,71 €	655.882,18 €
TOTAUX	733.331,80 €	655.882,18 €	0 €	0 €	733.331,80 €	655.882,18 €
Résultats de clôture	77.449,62 €				77.449,62 €	
Restes-à-réaliser						
RÉSULTATS DÉFINITIFS	77.449,62 €				77.449,62 €	

Article 3 : Il est donné acte à Monsieur le Président de la présentation faite du compte administratif du budget annexe pour l'exercice 2022 pour le programme de réussite éducative.

Sont constatées les identités de valeur avec les indications du compte de gestion, relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, et aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

Les résultats définitifs sont arrêtés en conséquence dans le tableau détaillé ci-après, savoir :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit
Résultat 2021 reporté	6.683,35 €				6.683,35 €	
Opérations de l'exercice	112.000,00 €	112.702,32 €	0 €	0 €	112.000,00 €	112.702,32 €
TOTAUX	118.683,35 €	112.702,32 €			118.683,35 €	112.702,32 €
Résultats de clôture	5.981,03 €				5.981,03 €	
Restes-à-réaliser						
RÉSULTATS DÉFINITIFS	5.981,03 €				5.981,03 €	

Article 4 : Le bilan des acquisitions et cessions immobilières pour l'année 2022, annexé au présent compte administratif, est approuvé

Pour extrait certifié conforme,
A Bonneuil-sur-Marne le 11 avril 2023

Le Président du C.C.A.S

Denis ÖZTORUN

Le secrétaire de séance



Mme Patricia CHEVET

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 21 AVR, 2023

Et de la publication le 21 AVR, 2023

Le Président du C.C.A.S.,

Denis ÖZTORUN

